**AG 21 5 2024**

**COLLOQUE « LES MISSIONS DU BOURGMESTRE »**

**DISCOURS INTRODUCTIF**

**MICHELE BOVERIE, SECRETAIRE GENERALE**

Mesdames les Bourgmestres, Messieurs les Bourgmestres,

Mesdames, Messieurs les élu.es,

Monsieur le Ministre,

Mesdames, Messieurs,

SLIDE 4 Je suis très heureuse de vous accueillir pour la partie « colloque » de notre matinée, tout d’abord pour mettre sous les feus des projecteurs le/la Bourgmestre et puis, ensuite, pour me donner un petit coup de jeune puisqu’aujourd’hui nous sortons la deuxième édition d’un ouvrage publié en 1999: « Les Missions du Bourgmestre ».

Je remercie ma collègue Sylvie Smoos, Conseillère experte à l’Union, d’avoir embarqué nombre de ses collègues dans l’aventure et d’avoir coordonné le travail pour aboutir à un imposant ouvrage de presque 350 pages !

Et comme vous voyez , il reste quelques vétérans de la première édition : Sylvie Bollen, John Robert et moi-même. Haut les cœurs chers collègues ! Je n’ai pas vu le temps passer.

Mais venons-en au vif du sujet et, pour parodier une chanson célèbre, plantons le décor :

«  On va p' têt' enfin savoir quel est ce monstre sacré qui a tant de pouvoir ».

Le/la Bourgmestre est le « *premier magistrat des communes belges* », comme le défini le ROBERT et le LAROUSSE .

Entre le Mayeur du début du siècle et le Bourgmestre d’aujourd’hui, si les choses ont bien changé, il demeure sans doute une constante : premier « magistrat » de la cité en 1831, le/la Bourgmestre reste aujourd'hui encore la figure centrale de la commune, l'organe municipal de proximité par excellence.

Y a-t-il une typologie de la, du Bourgmestre ? :

* SLIDE 5 Le notable du 19ème siècle ?;
* SLIDE 6 Un superman, une superwoman ?;
* SLIDE 7 Un shérif ?
* SLIDE 8 Un gestionnaire de crise ?;
* SLIDE 9 Un « couteau suisse » ?;
* …

A côté de toutes les **missions légales** qu’il ou elle endosse, à commencer par les traditionnelles missions d’ordre public, (et dont notre ouvrage est le témoin), il y a toute une **série de rôles** qui ne sont pas nécessairement légalement encadrés et qui, comme l’intérêt communal, peuvent varier au gré des besoins de la population.

SLIDE 10 Et le premier rôle du ou de la Bourgmestre n’est-il pas celui d’un « **gestionnaire du vivre-ensemble** » ? Celui de **coordinateur de la cohésion sociétale** sur son territoire. Le ou la Bourgmestre construit des ponts :

* entre les citoyens,
* entre les générations,
* entre les natifs et les nouveaux arrivants,
* entre les genres,
* entre les classes sociales,
* ...

Le/la Bourgmestre est un « **producteur de sociabilité »**[[1]](#footnote-1).

Dans un contexte où la **défiance des citoyens** à l’égard des politiques et des institutions fait l’actualité, le niveau communal reste celui dont le citoyen se sent le plus proche et auquel il est le plus attaché.

Les communes sont largement à la manœuvre concernant le développement d’un cadre de vie harmonieux et durable et de services de proximité de qualité à offrir aux habitants.

SLIDE 11 En effet, l’atout indéniable du Bourgmestre, c’est la **proximité**.

Une Bourgmestre d’une petite commune rurale me disait un jour : « *quand je sors chercher mon pain, je sais toujours quand je pars, je ne sais jamais quand je reviens* », tant les citoyens sont friands d’un contact avec leur mayeur.e.

Qu’il ou elle soit Bourgmestre d’une petite ville ou d’une grande commune, la connaissance de leur terrain et la capacité à offrir une « première réponse » aux citoyens lorsqu’un problème (voire une catastrophe) survient fait la grande force de l’homme ou de la dame.

Par leur position et la durée de leur mandat, le Bourgmestre et les élus, en général, sont des « **baromètres »** qui peuvent mesurer les **fragilités de notre société, la gravité et la diversité des enjeux, la vulnérabilité dans la population.**

La **proximité avec le citoyen** est d’ailleurs citée en première place par les Bourgmestres comme étant l’un **des éléments positifs de soutien à leur engagement**[[2]](#footnote-2).

SLIDE 12 Si je « retourne la pièce » et que je me demande **ce qu’en pense le citoyen**, je constate que la **confiance de la population** dans les pouvoirs locaux est toujours bien présente.

**En 2017**, l’Union avait réalisé une enquête sur la manière dont les villes et communes étaient perçues par leurs citoyens[[3]](#footnote-3). Il en était ressorti une « cotation » de 6 sur 10 pour le Bourgmestre et de 7 sur 10 pour les services rendus par les services communaux.

En 2021, les résultats du Grand Baromètre du Soir allaient dans le même sens, et comme le soulignait Eric Deffet : « *Les citoyens ont apprécié le travail des Bourgmestres lors des jours funestes de juillet qui ont vu l’eau envahir 209 des 262 communes wallonnes, à des degrés très divers, il est vrai.*

*Pas moins de 62 % des personnes interrogées saluent leur action durant les inondations et les jours qui ont suivi la catastrophe.*

*Si on se limite au pouvoir politique, le Gouvernement régional d’Elio Di Rupo (31 % de personnes satisfaites) et le Gouvernement fédéral d’Alexander De Croo (34 %) arrivent loin derrière les élus locaux, sur les épaules desquels les sinistrés ont pu largement s’appuyer* »[[4]](#footnote-4) .

Plus près de nous, en **février 2024**, l’IWEPS a sorti son **Baromètre social de la Wallonie**. On y voit « plonger » le pourcentage de confiance envers les institutions politiques, comme vous pouvez le voir sur le présent slide.

Dans ce contexte pour le moins difficile pour le monde politique, émergent les résultats du pouvoir de proximité qu’est la commune : en moyenne, **62 % des citoyens font encore confiance à l’institution communale[[5]](#footnote-5) :**

* 69 % à l’administration communale,
* 59 % au Conseil communal,
* et 58 % au Bourgmestre.

Ainsi, **la confiance** que les citoyens mettent dans les élus locaux se mesure désormais à l’aune de la **perte de confiance** dans les autres niveaux de pouvoirs.

SLIDE 13 Ces autorités apparaissent **trop peu intelligibles**. Leur message apparait **brouillé** dans un paysage politique complexe au sein d’un Etat fédéré jugé compliqué, le tout mâtiné des messages contradictoires, simplistes, orientés ou résolument mal intentionnés des **réseaux sociaux …**

Ces lieux de pouvoir politique apparaissent comme **de plus en plus éloignés** et leurs décisions sont parfois marquées d’une réelle incompréhension dans le chef de ceux auxquels elles s’adressent.

Tandis que **l’action locale**, elle, continue d’être appréciée car proche, visible et compréhensible.

Il s’agit là d’un réel **appel de la population, d’un plébiscite même, pour une démocratie à taille humaine** et une **gouvernance de proximité**, au sein de laquelle la,le Bourgmestre joue un **rôle catalyseur** essentiel.

SLIDE 14 On ne cachera pas bien entendu toute **la difficulté du mayorat** à commencer par l’extension des missions (Madame Sylvie SMOOS a axé son intervention sur ce sujet) et la responsabilité importante liée à la fonction (Monsieur Olivier BINET, Inspecteur commercial chezEthias en fera le tour dans quelques minutes)qui a, cependant, une bonne nouvelle à nous annoncer.

SLIDE 15 Notre enquête de 2023 sur le « blues des élus » a aussi bien mis en avant :

* **l’ultra disponibilité** du Bourgmestre,
* la difficulté à conserver un **équilibre « vie professionnelle- vie privée »** (surtout pour les dames, oui, il reste encore beaucoup à faire pour l’égalité des genres en politique) ;
* l’inexorable glissement de certain.e vers le **burn out** ;
* la **violence** des **réseaux sociaux** à leur égard ;
* voire la **violence tout court**,
* l’effet « kafka » de nombre de **procédures bureaucratiques** imposées « d’en haut »,
* …

J’en passe sans doute et des meilleures.

SLIDE 16 Notre enquête sur le Blues des élus mettaient en évidence que **40% des élus** (mandats de Bourgmestre, d’Echevins et de Présidents de CPAS) ne souhaitaient plus se représenter aux prochaines élections.

En ce qui concerne le mandat de Bourgmestre, quelques **19 % des bourgmestres** en poste interrogés ne souhaitaient pas se représenter. Notre Centre de recherches et de documentation a scruté les annonces dans la presse en ce sens et nous sommes très exactement à …**19 % de Bourgmestres** qui déclarent effectivement ne pas se représenter aux prochaines élections communales.

Plus inquiétant sans doute était **la part des élus sondés** par notre enquête **(75 %)** qui estimait que le mandat local **n’était plus très attractif et ne susciterait plus de vocation durable**.

Voilà pourquoi l’Union des Villes et Communes portent vers les futurs gouvernement toute une série **de revendications pour soutenir le mandat local et les vocations**.

Parmi l’ensemble de nos **revendications,** je citerai les suivantes :

* SLIDE 17 **éduquer les citoyens** à la démocratie, à la citoyenneté et au respect de l’autre et ce, dès le plus jeune âge;
  + apprendre à l’élu.e à maitriser sa propre **communication** ;
  + SLIDE18 **raviver la démocratie participative** par toutes les initiatives possibles de réelles participation citoyenne (loin des dérives des réseaux sociaux) ;
  + SLIDE 19 **combattre les atteintes contre les bourgmestres** (et les élus en général) en :
    - sollicitant **le législateur** pour **qu’il aggrave les peines** des auteurs de délit ou de crime contre les mandataires publics (en ce compris les infractions qui se manifestent via les réseaux sociaux) ;
    - Sollicitant les **parquets** pour qu’ils appliquent une **tolérance zéro** ;
    - Sollicitant **l’assureur** pour qu’il **soutienne les élus** dans leur démarche de plainte envers les auteurs de violences ;
  + SLIDE20 **simplifier les procédures** et arrêter avec la bureaucratie stérile ;
  + SLIDE 21 mener une réflexion globale pour **améliorer le statut du mandataire** (et notamment pour arriver à l’égalité homme/femme en politique) ;
  + …

SLIDE 22 Ainsi, l’Union des Villes et Communes de Wallonien’a de cesse de rappeler aux autorités supérieures la **nécessité de soutenir les villes et communes et leur Bourgmestre**, de ne pas les laisser ployer sous les charges qui, trop souvent, leur sont indûment transférées, si l’on veut qu’ils puissent **déployer toute leur ressource sur le terrain essentiel de la cohésion sociétale**, celui qui est le leur par nature.

A l’attention de la classe politique, nous lançons le message suivant : « C*hérissez vos élu.e.s locaux/locales, ce sont eux, ce sont elles qui sauront réconcilier le citoyen et la politique* » et (re)donner confiance en la démocratie locale, la démocratie, tout court.

Vous pourrez toujours compter sur l’Union des Villes et Communes de Wallonie pour vous aider à déployer ainsi tout votre talent.

Nous sommes à votre service.

Je vous remercie et vous souhaite un bon colloque.

MIB/17 5 2024

1. Jean-Louis SANCHEZ, « *Maires : le dernier rempart* », L’Harmattan, 2023. [↑](#footnote-ref-1)
2. « *Résultat de l’enquête sur le* *Blues des élus* », op.cit, p. 22. [↑](#footnote-ref-2)
3. <https://www.uvcw.be/no_index/files/645-6983-36119725964705172017092231338738660413.pdf> [↑](#footnote-ref-3)
4. Éric DEFFET, Le Soir, Édito du 5.10.2021. [↑](#footnote-ref-4)
5. Rapport de l’IWEPS, p. 25. [↑](#footnote-ref-5)